



DirectMairie est une application de **remontée d'informations citoyennes** pour les collectivités territoriales, permettant d'effectuer un **signalement géolocalisé** (dépôt sauvage d'encombrants, éclairage public défaillant, nid de poule, graffiti, etc) depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur de bureau.

Parfaitement **adaptée aux besoins des petites et moyennes communes**, DirectMairie est application **rapide, légère et efficace**. Facile à mettre en place, elle permet d'améliorer la communication entre un territoire et ses administrés.

Développée sous licence libre, l'application DirectMairie respecte les quatre libertés fondamentales du Logiciel Libre. En d'autres termes, **elle vous appartient !**

Développée grâce à plusieurs collectivités pilotes, elle représente **une alternative solide aux applications propriétaires**, souvent coûteuses en matière d'argent public.



Remonter une information

1 Localiser le problème

Cliquez sur la carte à l'endroit précis où le problème se situe.



COMMENT OBTENIR L'APPLICATION DIRECTMAIRIE ?

DirectMairie est un nouveau service en ligne proposé par l'ADULLACT.

Ce logiciel libre est disponible gratuitement pour tous nos adhérents, tout comme S²LOW, Asqatasun, ou i-delibRE.

Pour bénéficier de ce service :

1. Contactez l'ADULLACT
2. Créez un compte DirectMairie

Ou installez vous-même l'application disponible sur Gitlab :

gitlab.adullact.net/directmairie/directmairie



COMMENT FONCTIONNE DIRECTMAIRIE ?

Grâce à la géolocalisation, cette application permet très simplement de **déclarer un un incident ou une dégradation dans l'espace public** (poubelle renversée, éclairage public absent, nid de poule...) à la collectivité compétente..

CÔTÉ CITOYEN

- Signaler un problème dans sa ville de façon anonyme.
- Joindre une photo pour compléter la description.
- Géolocaliser le problème sur la carte de l'application.
- Faire remonter l'information à sa collectivité.
- Se créer un compte pour suivre son signalement.

CÔTÉ COLLECTIVITÉ

- Choisir ses domaines de compétence (propreté, mobilier urbain, graffiti...).
- Collecter les informations liées aux problèmes détectés.
- Traiter les signalements effectués par les citoyens.
- Améliorer la qualité de vie et faciliter la communication avec les habitants.

NOTES

- DirectMairie dispose d'une API pour pouvoir s'interconnecter avec les logiciels métiers utilisés par la collectivité.
- Vous êtes vous-même organisme de mutualisation auprès des collectivités ? Vous pouvez soit utiliser le service en ligne, soit proposer ce service à vos adhérents en toute autonomie.



INFORMATIONS

Type de licence : aGPL


Code source : <https://gitlab.adullact.net/directmairie/directmairie>

Comptoir du Libre :
<https://comptoir-du-libre.org/fr/software/382>

Date de sortie : Juin 2019

CONTACT

 5 rue du Plan du Palais Montpellier

 04 67 65 05 88

 contact@adullact.org

 www.adullact.org